

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 02 JUILLET 2026

Rappel des dates : Convocation Générale : 26/06/2026 - Affichage : 26/06/2026

Le deux juillet deux mille vingt six, à dix huit heures quarante cinq, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Polyvalente Le Landon du Breil sur Méryze sous la Présidence de Monsieur Anthony TRIFAUT.

Madame Anne-France PLANCHON est élue secrétaire de séance.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Communes	Délégués	Présents	Pouvoirs à :	Absents excusés
ARDENAY-SUR-MERIZE	LOUISE Benoît	X		
BOULOIRE	DAGUENET Yves			X
	PIE Charlene			X
	HERRAULT Anthony	X		
CONNERRE	HEMONNET Olivier	X		
	GALPIN Maryline	X		
	CHAPPAZ Jérôme	X		
	HUON Aurélie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	GODEFROY Vincent	X		
	THANNBERGER Nathalie	X		
MAISONCELLES	CRAHÉ Hervé	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	ROHART Marianne	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	MACÉ Mélanie	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine		Tony FOULON	
SAINT-CELERIN	AÎNÉ Jacky	X		
	TARANNE Pierre	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elizabeth	X		
	GENDRON Christophe	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Éric	X		
	CHAUSSON Pascale	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LE CONTE Gaël		Vincent GODEFROY	
	CARRÉ Aurore	X		
	RÉTIF Olivier	X		
	BODEREAU Sandrine	X		
	MAZURELLE-FLEURY David	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	TANDEAU DE MARSAC Louis-Marie	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	DEBELLE Denis	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	GALES Pierre	X		
VAL DE LA HUNE	BARRAIS Vincent	X		
	RAIMBAULT Patricia	X		
Conseillers en exercice	44	40	2	2

Objet : Élection d'un membre du Bureau communautaire

Délibération n°2026-07-075

Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire a fixé à vingt-cinq (25) le nombre des membres du Bureau communautaire composés du Président, des dix (10) Vice-Président(e)s, de treize (14) autres membres complémentaires.

Avant le Conseil communautaire du 02 juillet 2026, vingt-quatre membres sont élu(e)s. À cette date, il convient de procéder, dans les mêmes conditions, à l'élection du 25ème membre du Bureau communautaire.

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 09 octobre 2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu les délibérations du 28 mai 2026 portant respectivement fixation du nombre de membres du Bureau et désignation de ceux-ci ;

Vu la candidature de Monsieur Charly TERTE ;

Vu les résultats du scrutin conformément au procès-verbal établi le même jour.

Décide de procéder, par scrutin public à main levée, à la désignation du 25ème membre du Bureau communautaire,

Proclame Monsieur Charly TERTRE, élu 25ème membre du Bureau de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien avec 42 voix pour et 0 voix contre,

Installe Monsieur Charly TERTRE en qualité de membre du Bureau dans l'ordre du tableau,

Autorise Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à rendre compte.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Le Président,
Anthony TRIFAUT

The image shows a blue ink signature of Anthony Trifaut over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GESNOIS BILURIEN' around the perimeter and 'PARL. DES SIÈGES' in the center.